



ENSEMBLE POUR L'AVENIR

DE

Ydes



BULLETIN MUNICIPAL DE LA MAIRIE D'YDES JUIN 2021



SOMMAIRE

AGENDA DU MAIRE	P. 2	PRINTEMPS DES ARTS	P. 10/11
LE MOT DU MAIRE	P. 3	ESPACE ASSOCIATIF	P. 12/13
BUDGET	P. 4/5	ACTUALITÉS	P. 14/15/16
CÔTÉ TRAVAUX	P. 6/7	ENVIRONNEMENT	P. 17
ENFANCE ET JEUNESSE	P. 8	ÉTAT CIVIL / EXPRESSION LIBRE	P. 18
FOCUS	P. 9	INCIVILTÉS	P. 19
		INFORMATIONS PRATIQUES	P. 20

AGENDA DU MAIRE

JANVIER 2021

- 07/01 : RDV au Groupe Scolaire La Fayette
RDV SCoT en visio
- 11/01 : RDV avec le Capitaine Sébastien CHABRAT, Directeur du Centre de Secours de Mauriac
RDV avec le Capitaine Jérôme EVENAS, Commandant le Groupement de Gendarmerie de Mauriac
- 12/01 : Conseil d'Ecole
- 14/01 : RDV avec La Poste
- 15/01 : Visite à Ydes de M. Joël GIRAUD, Secrétaire d'Etat chargé de la Ruralité
- 19/01 : Réunion de chantier aménagement voie verte CCSA
RDV en visio avec le Cabinet ACA (église d'Ydes-Bourg)
- 20/01 : RDV avec M. Hubert RODDE, DGFIP
- 21/01 : RDV en visio Contrat Petites Villes de Demain
RDV avec Maître BESSON, Notaire
Conseil d'Administration du Collège Georges Brassens
- 29/01 : Réunion de Service administratif
- 30/01 : Réunion Centre de Secours d'Ydes

FEVRIER 2021

- 01/02 : Synthèse annuelle fonctionnement de la STEP avec M. Frédéric DAUCHIER
- 02/02 : RDV Maître BESSON, Notaire
Conseil d'Administration du Collège Georges Brassens
Commission « Affaires Sociales, Famille, Solidarité, Seniors, Logement »
- 04/02 : Réunion avec l'association Accès Santé Nord Cantal (ASNC)
RDV avec l'Agence Régionale de Santé Délégation Aurillac (Unité Parkinson)
- 05/02 : Commission « Finances, Artisanat, Commerce, Développement Economique, Communication »
- 08/02 : Commission « Enfance, Jeunesse, Nouvelles Technologies »
- 09/02 : Réunion Petites Villes de Demain avec la CCSA
- 10/02 : RDV avec le Cabinet SAUNAL-CROS, Expert-Géomètre
- 11/02 : RDV avec M. David CHASTAIN, Architecte
- 12/02 : Commission « Travaux, Urbanisation, Bâtiments, Voirie, Sécurité, Accessibilité, Affaires Agricoles »
Réunion des Adjointes et Conseillers Délégués
Réunion du Collectif Unité Parkinson d'Ydes
- 18/02 : Commission « Sports, Associations, Animations Locales, Gestion des salles communales »
- 19/02 : Célébration mariage
- 22/02 : Commission « Culture, Patrimoine Culturel et Historique, Cadre de Vie, Environnement, Tourisme »
- 23/02 : Réunion SCoT Conseil Départemental
- 24/02 : Bureau Communautaire CCSA au Centre Socio-Culturel d'Ydes
- 25/02 : Réunion PLUI au Centre Socio-Culturel d'Ydes
- 26/02 : Interview avec RBA (Unité Parkinson d'Ydes)
Réunion Assainissement
Séance du Conseil Municipal (vote du Compte Administratif)

MARS 2021

- 01/03 : RDV avec Mme Martine LOMBARD, Principale du Collège Georges Brassens
- 02/03 : Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
- 03/03 : Réunion de travail du CMJ au Centre Socio-Culturel
Bureau Communautaire de la CCSA à Saignes
- 04/03 : RDV téléphonique avec le Dr GRALL, Directeur ARS Auvergne Rhône Alpes
RDV avec la Fédération Familles Rurales du Cantal
- 09/03 : RDV avec M. Guillaume LEPRETTRE, Directeur Général de Menuiseries du Centre
- 10/03 : Visite à Ydes de M. Bruno FAURE, Président du Conseil Départemental du Cantal
- 11/03 : Conseil Communautaire CCSA à La Monselie
- 12/03 : RDV avec le Crédit Agricole Centre France
Commission « Culture, Patrimoine Culturel et Historique, Cadre de Vie, Environnement, Tourisme »
Réunion des Adjointes et Conseillers Délégués
Réunion avec les associations au Centre Socio-Culturel
- 14/03 : Commission « Finances, Artisanat, Commerce, Développement Economique, Communication »
- 16/03 : Conseil d'Ecole
- 18/03 : RDV avec l'A.E.M.O.
Réunion CCSA au Centre Socio-Culturel
- 19/03 : Cérémonie du 19 Mars 1962
- 23/03 : Commission d'Appel d'Offres CCSA à La Monselie
RDV avec le Dr BLANQUET, Présidente de l'association ASNC
- 24/03 : RDV avec La Poste
- 25/03 : Réunion CCSA avec M. Alain MARLEIX, ancien Ministre, Conseiller Régional AURA au Centre Socio-Culturel
RDV avec la Gendarmerie
Réunion SCoT Le Vigean
- 26/03 : Commission de Sécurité Clémentine & Cie et Super U à la Sous-Préfecture de Mauriac
Séance du Conseil Municipal (Vote du Budget)
- 29/03 : RDV avec le Club Générations Mouvement d'Ydes
- 30/03 : RDV avec l'association Le Chœur des Volcans
RDV CCI Petites Villes de Demain avec la CCSA

AVRIL 2021

- 03/04 : Réunion de service au Groupe Scolaire La Fayette avec la Fédération Familles Rurales du Cantal
- 07/04 : Commission Finances de la CCSA
Bureau Communautaire de la CCSA
- 09/04 : RDV avec M. Frédéric DAUCHIER (STEP)
RDV en visio Petites Villes de Demain
- 13/04 : RDV avec Cantal Ingénierie et Territoires
- 15/04 : RDV avec CPA SERRE (entretien du stade)
RDV avec le SPIC
Commission d'Appel d'Offres de la CCSA à Saignes
Conseil Communautaire CCSA
- 16/04 : RDV téléphonique avec M. le Maire de Bort-les-Orgues
Réunion des Adjointes
- 19/04 : Réunion SCoT au Vigean
- 23/04 : Signature convention Petites Villes de Demain au Centre Socio-Culturel
Commission « Culture, Patrimoine Culturel et Historique, Cadre de Vie, Environnement, Tourisme »
- 25/04 : Cérémonies du Souvenir des Déportés
- 26/04 : Visite à Ydes de M. Stéphane SAUTAREL, Sénateur du Cantal
- 30/04 : RDV organisation rentrée scolaire 2021 au Groupe Scolaire La Fayette
Réunion CRTE





Chers Amis,

Ce second numéro du bulletin municipal est pour moi l'occasion de faire un nouveau point sur l'activité communale tributaire du contexte national marqué par nombre de restrictions.

En effet, le contexte est toujours marqué par cette crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 qui continue de bouleverser notre quotidien. Je ne vais pas m'attarder sur ce sujet car il est largement relayé par les médias et je ne souhaite pas alimenter davantage cette période qui peut paraître anxiogène pour un grand nombre d'entre nous. Toutefois, je vous réitère mon appel à la plus grande prudence. Continuez d'appliquer les gestes barrières et prenez soin de vous et de tous ceux qui vous sont chers. La vaccination reste notre meilleur atout pour l'avenir.

Il nous faut être optimistes et c'est la raison pour laquelle les élus et les services travaillent pour le quotidien et l'avenir de notre commune. Chacun de nous, selon ses sensibilités, aura à cœur la mise en œuvre de telle ou telle réalisation. Certains penseront que les choix seront appropriés, d'autres qu'ils ne sont pas suffisants ou ne leur conviennent pas. Pourtant il faut faire des choix, et ceux-ci le sont parfois au regard des urgences, des opportunités de financements possibles pouvant être sollicités et qui compléteront, bien sûr, nos propres ressources.

Notre objectif : poursuivre la construction et l'aménagement de notre commune en maintenant une situation financière équilibrée et saine.

Au fil des pages, vous trouverez notamment des éléments financiers, la vie de nos jeunes élus et de nos associations. Vous y verrez également l'avancée des chantiers en cours, mais aussi ceux à venir, tels que la 2^{ème} tranche de l'aménagement du Lotissement les Jaquilloux, la réfection du Quartier du Belvédère, de l'église d'Ydes-Bourg et l'aménagement d'une station d'épuration à Ydes-Bourg. Cette dernière opération sera menée conjointement avec la commune de Saignes. Il s'agit là d'importants travaux qui revêtent un caractère important pour l'avenir de notre commune et constituent un impératif pour répondre à la croissance démographique dynamique d'Ydes.

Par ailleurs, je souhaite vous faire part de deux sujets importants. Le premier concerne l'Unité Parkinson dont nous attendons les résultats de l'étude demandée par l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes, et dont le Collectif pour le soutien est en ordre de marche. Le deuxième sujet est la cession du Groupe Lapeyre par Saint-Gobain au profit de Mutarès. A cet effet, je suis régulièrement en relation avec M^r Le directeur des Menuiseries de Centre pour l'évolution de ce dossier.

Soyez assurés de notre engagement quotidien et de notre détermination sans faille pour Ydes et pour ses habitants ! Soyez heureux, en famille ou entre amis, soyez optimistes, résolument, et surtout, continuez à faire vivre notre merveilleuse commune.

Bien Sincèrement
De La...

BUDGET 2021



Le budget 2021 a été voté par le Conseil Municipal le vendredi 26 mars 2021.

Les dotations de l'Etat sont toujours en diminution. Il est donc important de maîtriser les dépenses de fonctionnement.

Pour cela, seront réétudiés les postes d'assurances, les contrats de maintenance, d'électricité et de téléphone.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, au produit des impôts et taxes, aux compensations fiscales éventuelles, aux dotations et participations de l'Etat.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par des charges à caractère général et de gestion courante, des charges de personnel, des charges financières, les subventions versées aux associations, etc.

DÉPENSES	MONTANT
Charges à caractère général	652 014,76
Dépenses de personnel	1 093 000,00
Autres dépenses de gestion courante	527 016,38
Dépenses financières	110 000,00
Dépenses exceptionnelles	1 700,00
Autres dépenses	43 000,00
Dépenses imprévues	2 000,00
Total dépenses réelles	2 428 731,14
Charges (écritures d'ordre entre sections)	16 7000,00
Virement à la section d'investissement (ordre)	206 588,77
Total dépenses d'ordre	223 288,77
TOTAL GENERAL	2 652 019,91

RECTETTES	MONTANT
Recettes des services	57 520,00
Impôts et taxes	1 680 000,00
Dotations et participations	428 357,00
Autres recettes de gestion courante	183 227,69
Atténuations de charges	65 000,00
Autres recettes	9 020,00
Total recettes réelles	2 423 174,69
Produits (écritures d'ordre entre sections)	0,00
Total recettes d'ordre	0,00
Excédent reporté	228 845,22
TOTAL GENERAL	2 652 019,91

Les taux des impôts locaux pour 2021 sont inchangés :

- . Taxe foncière sur le bâti : 49,12 % (après compensation de la taxe foncière bâti départementale de 23,56 %)
- . Taxe foncière sur le non bâti : 98.09 %

BUDGET 2021

SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement de la ville regroupe :

- **en dépenses** : Il s'agit de l'ensemble des opérations d'équipement retenues par la municipalité : Travaux d'aménagement de voirie, travaux de bâtiments, acquisition de matériel et de biens d'équipement, achat de véhicules, acquisitions foncières, dettes, etc.
- **en recettes** : Emprunts, subventions (Etat, Région, Département et autres financeurs), virement éventuel de la section de fonctionnement.

DÉPENSES		MONTANT	RECETTES		MONTANT
Remboursement emprunts		206 034,00	Excédent de fonctionnement capitalisé		561 694,45
Total des opérations équipement		520 774,75	Fonds de compensation de la TVA		75 000,00
			Emprunt		322 403,98
			Subventions		106 116,00
Dépenses imprévues		0,00			
Restes à réaliser		98 162,60	Restes à réaliser		199 104,00
Total dépenses réelles		824 971,35	Total recettes réelles		1 264 318,43
Opérations d'ordre entre sections		20 000,00	Opérations d'ordre entre sections		16 700,00
			Virement de la section de fonctionnement		206 588,77
Total dépenses d'ordre		0,00	Total recettes d'ordre		223 288,77
Solde d'investissement reporté		662 635,85			
<u>TOTAL GENERAL</u>		<u>1 487 607,20</u>	<u>TOTAL GENERAL</u>		<u>1 487 607,20</u>

BUDGET ASSAINISSEMENT 2021

EXPLOITATION		INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
225 030,87	225 030,87	341 785,71	341 785,71

BUDGET LOTISSEMENT 2021

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
678 298,70	678 298,70	536 781,88	536 781,88

CÔTÉ TRAVAUX

Dans un contexte sanitaire toujours très difficile, l'équipe municipale travaille pour mettre en œuvre son programme comme elle s'y était engagée.

L'investissement sera tout de même prudent et mesuré, compte tenu de la baisse continue des dotations. Dans le contexte actuel, notre marge de manœuvre est limitée, nous devons faire des choix dans le cadre de l'intérêt général, car les demandes des concitoyens se font de plus en plus nombreuses, mais les moyens financiers, eux sont de plus en plus restreints.

LES JAQUILLOUX

Au titre de l'attractivité et de l'accueil de nouvelles populations, nous allons mettre en chantier la deuxième tranche du Lotissement des Jaquilloux. Cinq lots supplémentaires seront donc proposés prochainement.

Pour mémoire, ce lotissement était prévu pour 14 lots, 9 ont déjà été viabilisés et ont tous été retenus.



LA VOIRIE

Au titre de l'amélioration de la voirie, nous allons rénover la rue du Belvédère : ces travaux confiés au Cabinet SAUNAL CROS devraient être mis en consultation prochainement. Ils comprennent, la mise en séparatif des réseaux d'assainissement, la réfection de la structure de la chaussée et l'aménagement de surface.

Le coût total de l'opération est estimé à 230 000 € H.T.

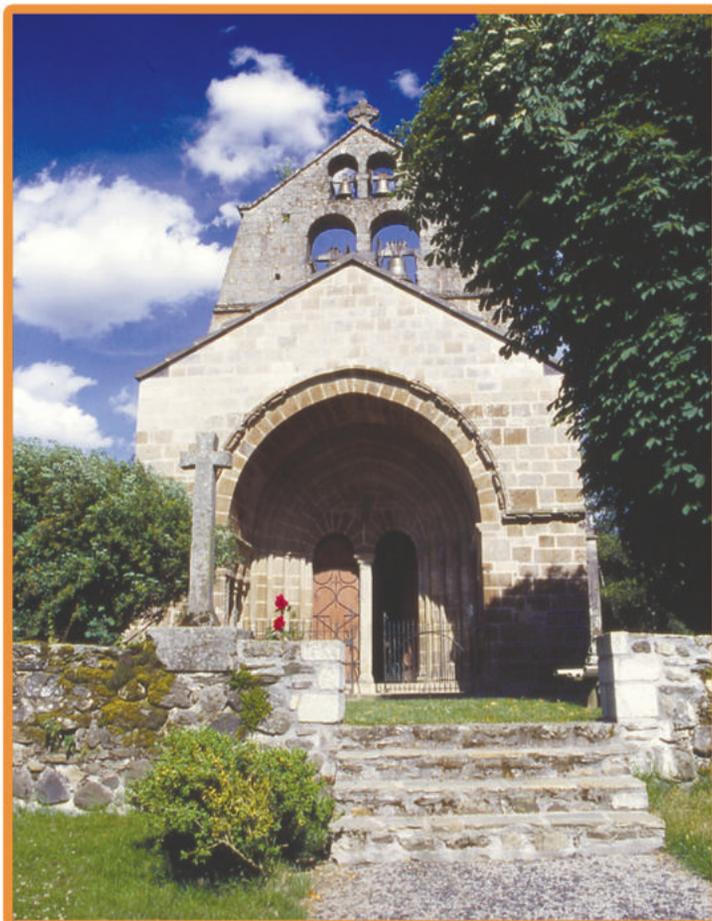


Nous sommes conscients que l'état de la voirie communale se dégrade de plus en plus, et regrettons que les finances ne nous permettent pas de mettre en œuvre un programme plus ambitieux. Mais il est de notre responsabilité de ne pas alourdir un peu plus l'endettement.

L'ÉGLISE D'YDES-BOURG

Au titre de la préservation du patrimoine, nous allons réaliser des travaux à l'église d'Ydes-Bourg : il s'agit de la restauration du porche sculpté et de la réhabilitation des installations électriques intérieures. Ce dossier élaboré et conduit par la D.R.A.C depuis de nombreuses années est enfin arrivé à son terme. L'appel d'offres est paru le jeudi 8 avril 2021. L'estimation des travaux s'élève à environ 348 000 € et ils seront subventionnés à hauteur de 80 %.

Ces travaux devraient se dérouler sur deux ans : les sculptures du porche seront déposées, restaurées et moulées pour être reproduites. Ces reproductions viendront remplacer les sculptures originales qui seront stockées à l'abri pour être conservées durablement dans de bonnes conditions.



CÔTÉ TRAVAUX

L'équipe des services techniques participe activement à l'amélioration de notre cadre de vie.

En plus des tâches habituelles d'entretien de la voirie, (bouchage des nids de poules, écoulement des eaux, encombrants, etc.) des travaux d'assainissement ont été réalisés :

- l'amenée d'une canalisation d'eau usée en limite de propriété aux «côtes de Fanostre» ;
- la réparation d'une canalisation d'eau usée rue du puy de Guéry ;
- la réfection d'une canalisation d'eau usée au stade.



Pour faciliter et optimiser l'entretien des terrains nous avons prévu une inscription budgétaire pour l'acquisition d'une tondeuse.

Cette machine de marque TORO a été livrée et mise en route le 4 mai 2021 en présence de Mrs Alain DELAGE, René BERGEAUD, Guy VIGNAL, Bernard BOUVELOT, Jean Pierre BARBET, Patrice MAURIO, Philippe CRUMEYROLLE et Mme Marie-José ASTIER qui sera responsable de ce matériel.

Divers travaux dans l'enceinte du stade ont été réalisés : la peinture des assises dans les tribunes, la rénovation des bancs de touche, la peinture du bâtiment buvette, du guichet d'entrée et des portails.



Les services techniques ont également réalisé des travaux sur les bâtiments publics : l'isolation dans les combles de l'ancienne auto-école, la rénovation peinture à l'ancienne mairie.

Au titre des dépenses imprévues, nous allons devoir remplacer le tracteur Goldoni qui est en panne et dont le coût de remise en état serait trop élevé. La dépense prévue se situe entre 25 000 € et 32 000€.



Opération réduction de déchets à l'école La Fayette !

L'équipe éducative de l'école a souhaité mettre en place un projet d'éducation à l'environnement. Un des objectifs vise la réduction des déchets générés par le fonctionnement de l'école.

Ainsi, à l'automne dernier, la Communauté de Communes Sumène-Artense, avec l'accord du maire, a installé un point d'apport volontaire pour le recyclage du papier. Un achat de poubelles de tri pour chaque classe avait été réalisé en amont. Ce sont les élèves qui, à tour de rôle, collectent les papiers dans chaque classe et viennent les jeter dans le bac de tri. En maternelle, cette collecte s'effectue grâce au « vélo poubelle ».



Au printemps, c'est l'installation du poulailler de l'école qui fut au centre des préoccupations. L'objectif est de réduire une partie des déchets de la restauration scolaire.

Deux douzaines d'oeufs potentiellement fécondés et fournis par les familles ont été placées en couveuse. Les élèves se sont relayés quotidiennement pour les retourner. Leurs bons soins furent récompensés par l'éclosion de 8 d'entre eux. Il a alors fallu prendre soin des poussins, les nourrir, nettoyer leur cage en attendant qu'ils soient suffisamment grands pour rejoindre le poulailler installé par des agents des services techniques près de la cour maternelle.

La chasse aux cailloux de Pâques

Réunis pour la première fois depuis les élections de l'automne dernier le mercredi 3 mars, les jeunes élus ont décidé d'organiser une chasse aux cailloux de Pâques. Inspirés par le concept « Love on the rocks » venu du Royaume Uni et par la création récente d'une page Facebook pour la commune (La chasse aux cailloux), ils ont décidé de décorer une centaine de cailloux et de les cacher sur la piste verte, au stade et dans le centre ville. Ils ont alors donné rendez-vous aux enfants le samedi 3 avril 2021 à l'ancienne gare pour une grande chasse aux cailloux de Pâques. Chaque enfant ayant trouvé un caillou se voyait remettre une récompense : un sachet de chocolats commandé auprès de la boulangerie Désir à qui l'on avait demandé de limiter les emballages en évitant les chocolats emballés individuellement. Une soixantaine de sachets a ainsi été distribuée lors de cet événement. Les chocolats en trop ont été offerts au centre de loisirs qui prévoyait l'organisation d'une chasse au trésor. Les achats nécessaires à cet événement ont été financés par l'association des « K'Ydes » associée au fonctionnement du CMJ.





Le CIS d'Ydes compte à ce jour 25 pompiers volontaires qui ont effectué pas moins de 411 sorties en 2020 : 328 secours à la personne, 20 accidents, 38 incendies, 23 opérations diverses et 2 risques technologiques.

Le Capitaine Sébastien Chabrat, chef de centre du CIS de Mauriac, chef de compagnie de l'arrondissement qui compte 13 centres de secours est également chef de centre par intérim du CIS d'Ydes depuis le 1er février 2021.

Il se veut confiant pour l'avenir du CIS d'Ydes qui repose sur des bases saines. Du matériel a été commandé afin de compléter l'équipement de la caserne et satisfaire aux besoins lors des sorties. L'achat d'un CCF (Camion Citerne feu de forêt) est prévu très prochainement.

Au niveau de l'infrastructure, un ravalement de façade a été réalisé. Des petits travaux de peinture doivent être réalisés à l'intérieur en attendant de programmer des travaux plus importants au niveau des sanitaires.

Le capitaine Chabrat fait également part du besoin toujours renouvelé de volontaires.

Entretien avec l'adjudant Xavier Humbert, responsable de la section d'Ydes de l'école des Jeunes Sapeurs Pompiers

En quoi consistent les JSP ?

L'école des Jeunes Sapeurs Pompiers dépend de l'union départementale des sapeurs pompiers du Cantal. Elle s'organise en trois sections :

Vic-sur-Cère, Pierrefort et Ydes. Chaque section a son fonctionnement propre mais chacune offre une formation complète basée sur des programmes nationaux et aboutissant à l'obtention d'un brevet national de Jeune Sapeur Pompier.

Pouvez-vous nous en dire plus sur la section de Ydes ?

La section d'Ydes a été créée en 2003 alors que Roger Besse était maire de la commune. C'est le lieutenant Denis Simonet qui était alors responsable de l'école des JSP et auprès de qui j'ai découvert la fonction de formateur.

La section d'Ydes recrute des jeunes sur tout l'arrondissement, de Pleaux à Marcenat. Cette année, nous avons 43 JSP (22 filles et 21 garçons) répartis sur 4 classes, ce qui en fait la plus grande section du Cantal. Les jeunes sont convoqués une fois par mois, le samedi toute la journée. Ils commencent par la théorie en cycle 1 et découvrent, d'année en année, des manœuvres de plus en plus techniques.

Je suis aidé de 13 formateurs rattachés à différents centres de secours de l'arrondissement. Les JSP de quatrième cycle passeront leur brevet le samedi 12 juin prochain sur le CIS d'Ydes faute de pouvoir se rendre à Aurillac comme c'est le cas habituellement, crise sanitaire oblige.

Quels sont les projets à venir ?

Nous avons prévu de revoir l'organisation de la formation. Jusque là, elle se déroulait en 4 ans, la première année étant très théorique. Nous allons donc proposer les enseignements de cycle 1 et 2 sur la première année et raccourcir ainsi d'une année la formation. Cela aura des conséquences sur le recrutement. Les prochains recrutements auront lieu en 2022 pour les jeunes âgés de 13 ans et demi, 14 ans.

Finalement, quel est l'objectif de l'école des Jeunes Sapeurs Pompiers ?

L'école des JSP offre une vraie formation de pompiers, aussi complète que la formation destinée aux adultes. A la fin de leurs 4 cycles et après obtention de leur brevet national, les jeunes peuvent être volontaires dans tous les CIS de France.



PRINTEMPS DES ARTS

Ydes



C'est avec enthousiasme que nous avons accueilli le projet de printemps des arts proposé par **Marielle Granjard de la galerie « Matière Grise »**.

Cette coopération entre les élus de la commission Culture et la galerie « Matière Grise » fut couronnée de succès malgré une réorganisation de dernière minute en raison des restrictions sanitaires imposées par le dernier confinement.

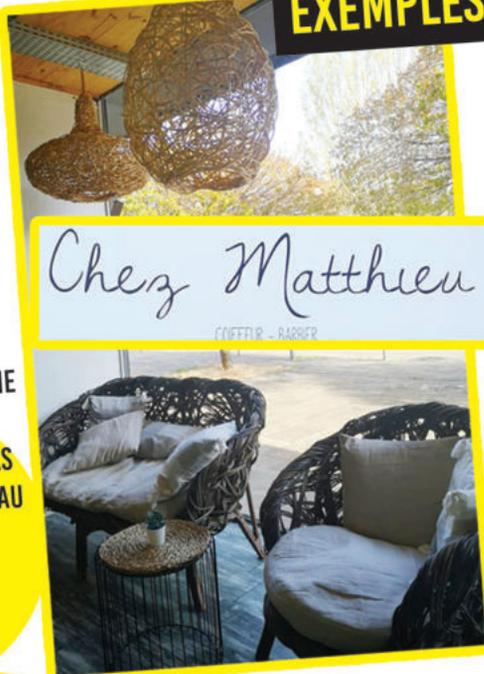
Une quinzaine d'artistes regroupant des peintres, des sculpteurs, des artisans d'art ou des designers ont ainsi pu exposer leurs œuvres dans les vitrines du centre-ville. Beaucoup de familles ont profité des vacances de printemps pour découvrir cette exposition itinérante.

Nous souhaitons souligner le remarquable travail de **Christophe Ducouder, responsable du Cybercentre** pour la mise en page des banderoles et de **Manon Paul, bibliothécaire**, pour la mise en avant de l'événement sur Facebook.

UN PARCOURS D'EXPOSITIONS DU 8 AU 22 AVRIL 2021

peinture, sculpture, métiers d'art, design

EXEMPLES D'ŒUVRES EXPOSÉES DURANT L'ÉVÉNEMENT



VANNERIE
DE
THOMAS
LOUINEAU



FABIENNE
MACÉ-MALAURIE

La Clef des Champs



PIERRE PAVONI
(AU CYBERCENTRE)



ANNIE CHAMBON
(À L'ANCIEN BAR
LE CENTRAL)

PRINTEMPS DES ARTS



GRAVURES DE GUSTAVE GOUVEIA
(À LA MÉDIATHÈQUE)

DESSINS PAR
L'ATELIER MATIÈRE
GRISE
(AU MAGASIN
BOUVELOT SPORT)



INSTALLATION DE MICHÈLE DALLON
(À LA FRIPERIE)



ARTISANAT D'ART AUTOUR DU BOIS
PAR LA GRANGE DE GEPETTO
(À L'ANCIENNE BOUCHERIE JULIEN)



CRÉATIONS TEXTILES DE
VÉRONIQUE GOULLON,
CÉRAMIQUES ÉMAILLÉES
D'ALEXANDRE LACHAIZE,
CRÉATIONS DE
MARIELLE GRANJARD
(À LA GALERIE MATIÈRE GRISE)



CHAPELET MINIER
PAR MARIELLE GRANJARD
(AU MÉMORIAL DE LA MINE)



COLLECTION DE BAGUES DE FABIEN BARRERO CARSENAT
(CHEZ DAVID CHASTAIN ARCHITECTE)



VENEZ NOMBREUX À
L'ATELIER DE PEINTURE !!!



PEINTURES DE SANDRA LAFARGE ET FRANÇOISE PIGOT
(AU BARYK)



FERRONNERIE DE CHRISTOPHE MOULIER, VANNERIE DE THOMAS LOUINEAU ET PEINTURE DE PIERRE PAVONI
(AU CHAI)



PHOTOGRAPHIES DE PHILIPPE MONSEL ET EXTRAITS DE CARNET D'ANNE CLAIRET
(AU CINÉMA)



Réunion avec les associations de la Commune d'Ydes : « Travailler dans la concertation et être à l'écoute ». Le dimanche 14 mars 2021, Mr Alain DELAGE, Maire de la commune d'Ydes, en présence des élus de la Commission « Sports, Associations, Animations Locales, Gestion des Salles Communales » accueillait les présidents des associations.

Après avoir remercié l'ensemble des participants, Mr le Maire apportait quelques précisions sur les engagements de la mairie et rappelait quelques devoirs des associations. Il a ensuite présenté la nouvelle commission en charge de ces sujets.

La parole était ensuite donnée aux présidents ou aux représentants des associations pour parler de leurs activités et des difficultés actuelles dues au Covid-19. Quelques réponses leur ont été apportées et d'autres sont en attente de plus amples informations. Cette rencontre doit permettre de travailler dans la concertation et d'être à l'écoute.

NOUVEAU BUREAU À LA PÉTANQUE



Lors de la dernière assemblée générale, le président Jean Malfreyt a présenté le bilan sportif et moral du club de pétanque. Le bilan financier est équilibré malgré le peu de manifestations du à la situation sanitaire. L'ancien bureau étant démissionnaire, un nouveau bureau a été élu. Président : Francis Micas, Vice-président : Alain Robert, Secrétaire : Marie Laschamp, Secrétaire adjointe : Corine Dumas, Trésorier : Jean-Pierre Fournier, Trésorière adjointe : Anaïs Galvaing.



La FNATH, Association des Accidentés de la Vie, Groupement Puy-de-Dôme /Cantal informe ses adhérents qu'elle maintient son activité durant la période de la COVID 19 et espère que, lorsque ce bulletin paraîtra, pouvoir reprendre ses permanences à YDES.

Cette année notre Association fête son 100ème anniversaire et à cette occasion organise, sous réserve de l'évolution sanitaire, le 7 Octobre 2021 à la Maison des Associations à AURILLAC une conférence/débat sur le thème « La prise en compte du handicap au fil du siècle : prévention, insertion sociale et professionnelle ».

Tous les adhérents d'YDES et leur connaissance seront cordialement invités à y participer.



L'équipe du Secours Catholique d'Ydes vous fait part de son changement d'adresse à compter du 1er août 2021.

Elle travaille en lien avec les services sociaux et d'autres associations caritatives. Les deux missions de l'équipe sont l'Écoute et le Partage avec les personnes en difficulté.

Les bénévoles vous accueilleront sur rendez-vous :

Place de la Liberté (bureaux au rez-de-chaussée de l'ancienne mairie)
15210 Ydes Tél. 06 48 11 25 02

LE CHŒUR DES VOLCANS



Le Chœur des Volcans a été créé à Ydes en août 2020. Cette jeune association a néanmoins tout un passé : elle résulte de la fusion du Chœur des Gentianes de Riom-ès-Montagnes et de la chorale Canta L'Auze de Mauriac.

Le Chœur des volcans compte aujourd'hui 29 adhérents répartis en quatre pupitres (soprani, alti, ténors et basses). Il n'est pas nécessaire de « connaître la musique » pour participer aux activités du chœur. Beaucoup ont fait « leurs premiers pas » au sein du chœur.

Le Chœur des Volcans, chœur polyphonique à quatre voix, est placé sous la direction de Patrick Filhol qui dirige également la chorale Contrechant des Orgues et de l'Artense de Bort-les-Orgues et la Chorale du Millénaire d'Aurillac.

Le répertoire du chœur est très divers : variétés, musique du monde, répertoire classique, répertoire sacré... On y retrouve tout aussi bien Mozart, que Brel, Saint-Saëns, Ferrat, Rossini... En lien avec Contrechant des Orgues et le Millénaire, le chœur des Volcans prépare un grand concert proposant des œuvres de Bach : Magnificat, finale de la Passion selon Saint Jean, Messe en si...

De tels partenariats avec d'autres chorales et orchestres ont permis au Chœur des Volcans de participer dans un passé récent à la production d'œuvres majeures telles que la Messe de Requiem de Mozart et la Missa Santa Cecilia de Jacob de Haan.

Les répétitions ont lieu le mardi de 18h à 20h au 14 avenue Roger Besse (à l'étage au-dessus du centre de tri de La Poste à Ydes, entre Taze Electricité et Florinand).

Vous souhaitez rejoindre le Chœur des Volcans, participer à quelques répétitions « pour voir », vous serez les bienvenus. Contactez Patrick Filhol, chef de chœur : 06 84 09 45 01, mail : patrickfilhol@laposte.net

ASSOCIATION DES GUEULES NOIRES YDES-CHAMPAGNAC

L'association a été créée en 1991 et fête cette année son 30^{ème} anniversaire. Le premier président était Mr Marcel ROCHE remplacé par le président actuel Mr Elido CAMPAGNA.

L'association essaye de transmettre le témoignage du bassin minier.

En plus des regroupements et des manifestations (repas, sainte Barbe, théâtre, folklore...) de nombreux voyages ont permis de découvrir et d'échanger avec d'autres bassins miniers.

L'accueil des enfants des écoles par d'anciens mineurs a été très positif.

Malheureusement notre association a perdu des membres importants dans la mise en place et la gestion des activités.

La situation actuelle est difficile et nous n'avons rien de prévu. Une réunion du bureau permettra de définir l'évolution de l'association.

En espérant une conjoncture favorable nous donnons rendez-vous à nos membres et nos soutiens (en particulier les municipalités) pour fêter le 30^{ème} anniversaire.

Ci-dessous une photo souvenir du 20^{ème} anniversaire



« L'Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Ydes remercie l'ensemble de la population de la commune et du canton d'Ydes pour les généreux dons que nous avons reçus. Le contexte sanitaire ne nous a pas permis de vous rencontrer, mais une nouvelle fois, votre soutien a été indéniable. Encore une fois, merci ! »

**N'HÉSITEZ PAS À COMMUNIQUER VOS INFOS
POUR LES PUBLICATIONS À VENIR**



Vendredi 15 janvier, Mr Joël Giraud, Secrétaire d'État chargé de la Ruralité, nous a fait l'honneur de venir à YDES en présence de Mr le Préfet, Mme la Sous-Préfète de Mauriac, Mme Josse, Conseillère du Ministre, Mrs Jean-Yves BONY et Vincent DESCOEUR, Députés du Cantal, Mrs Bernard DELCROS et Stéphane SAUTAREL, Sénateurs du Cantal, Mr Christian MONTIN, Président de l'Association des Maires du Cantal, Mr Jean-Pierre SOULIE, Président de l'Association des Maires Ruraux du Cantal.

Au programme :

- Visite de la pépinière d'entreprises puis de l'atelier d'insertion YDEALIS sur la zone d'activité Sumène-Artense
 - Inauguration de l'espace «France Services» puis visite et échanges avec les agents en comité restreint en présence de représentants de la Direction Départementale des Finances Publiques, de la CAF et de la CPAM, de la CARSAT Auvergne et de Pôle Emploi Cantal
 - Présentation des projets de la Commune et de l'intercommunalité par Mr le Maire d'Ydes et Mr le Président de la C.C.S.A., en Mairie d'Ydes, avec un focus sur le programme de petites villes de demain, puis échanges avec les maires de la C.C.S.A.
- Cette visite fût l'occasion d'échanges fructueux.



Lors de la remise des médailles de travail à deux salariés de l'EHPAD « La résidence La Sumène », le vendredi 23 avril, ce fut également l'occasion de remercier Mme Céline REYNAUD, Directrice de l'établissement, qui quitte ses fonctions pour diriger une maison de retraite à Gap. La municipalité d'Ydes lui exprime sa reconnaissance pour ses années passées auprès de nos résidents et lui souhaite pleine réussite dans ses nouvelles et importantes missions. Par ailleurs, elle souhaite la bienvenue à Mme Marie-Anne LANTEMORZ, nouvelle directrice.

La Municipalité d'Ydes et le Centre Communal d'Action Sociale ont offert vendredi 29 janvier 2021, des galettes aux résidents et personnels de la « Résidence La Sumène » et de « l'Unité Parkinson », qu'ils n'ont pu malheureusement pas partager ensemble en raison de la crise sanitaire.



RENCONTRE AVEC BRUNO FAURE

Mr Bruno FAURE, Président du Conseil départemental du Cantal s'est rendu à Ydes le mercredi 10 mars 2021. Dans un premier temps, une visite s'est déroulée au Collège Georges Brassens de Ydes en présence de Mr Alain DELAGE, Maire, Mme Martine LOMBARD, Principale de l'établissement, Mesdames et Messieurs les Adjointes d'Ydes, Mme Sandrine LIADOUZE, Directrice Générale des Services de la Mairie d'Ydes, Mr Marc MAISONNEUVE, Président de la Communauté de Communes Sumène-Artense (C.C.S.A.), Mr Paul LEVERBE, Directeur de la C.C.S.A., Mme Mireille LEYMONIE et Mr Daniel CHEVALEYRE, Conseillers Départementaux du Cantal et le personnel de l'établissement scolaire.



Une réunion d'échanges s'est ensuite tenue en Mairie d'Ydes au cours de laquelle ont été évoqués les projets communaux, mais également la situation de l'Unité Parkinson d'Ydes avec l'intervention du Docteur Pauline BRETHOME, Médecin gériatre de l'établissement et Conseillère Municipale d'Ydes. Mr Bruno FAURE a été très attentif aux dossiers de la Commune, et a indiqué apporter son soutien à Mr le Maire et son Conseil Municipal.



RENCONTRE AVEC STEPHANE SAUTAREL

Mr Stéphane SAUTAREL, Sénateur du Cantal s'est rendu à Ydes le mercredi 28 avril 2021, où il a été accueilli par Mr Alain DELAGE, Maire de la Commune, et ses Adjointes.

Une réunion d'échanges s'est ainsi tenue en Mairie d'Ydes au cours de laquelle ont été évoqués les points suivants : les projets communaux, la situation de l'Unité Parkinson d'Ydes pour laquelle l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.) a diligenté une étude, la situation des Menuiseries du Centre avec la reprise du Groupe Lapeyre par Mutarès. Mr Le Maire maintient un dialogue avec les responsables.

Mr le Sénateur, quant à lui, a alerté le ministère de l'industrie afin qu'il soit vigilant sur le projet industriel et donc sur l'emploi.

Mr le Sénateur a remercié les élus pour le partage de ces différents enjeux, et a exprimé son soutien et son engagement pour y répondre.



Commémoration de la victoire du 8 mai 1945 en présence de Mme Isabelle EYNAUDI, Sous-Préfète de MAURIAC



Cérémonie du souvenir des déportés 25 avril 2021

DU NOUVEAU DANS LE PERSONNEL MUNICIPAL



Mme Françoise DELAGE, Secrétaire Générale de la Mairie d'Ydes, a fait valoir ses droits à la retraite au 1er Mars 2021.

La Municipalité la remercie pour sa discrétion, son efficacité, son investissement au quotidien et lui souhaite une bonne retraite. Elle laissera un excellent souvenir aux élus et aux habitants de la Commune. Mme Sandrine LIADOUZE prend sa succession en tant que Directrice Générale des Services. Mr le Maire et son Conseil Municipal lui souhaitent la bienvenue et une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.



Une convention a été signée entre le Club de Golf de Mauriac, la Mairie d'Ydes et le jeune Kévin ROUQUET, pour une mise à disposition de ce dernier dans le cadre de son contrat d'apprentissage en formation BAC PRO Aménagement Paysager de la Maison Familiale et Rurale de Mauriac.

Cette mise à disposition sera répartie entre l'association et la collectivité suivant un calendrier établi entre les parties.

Kévin ROUQUET, domicilié sur la Commune d'Ydes, intégrera ainsi l'équipe des Services Techniques pour assurer l'entretien des espaces verts, des voiries et des bâtiments de Ydes.



Alain DELAGE, Maire d'Ydes, et Isabelle LAURADOUX, Adjointe en charge de la culture, ainsi que les élus sont heureux d'accueillir, à la Médiathèque, Manon PAUL, pour y effectuer un remplacement. Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles missions de conseils et d'animations culturelles pour tout public.

Unité Parkinson de Ydes



Docteur Pauline Brethomé, responsable de l'UPY
Alain Delage, Maire de Ydes



Philippe PRADEL FRAYSSE, journaliste RBA, est allé rencontrer le Docteur Pauline BRETHOME, Responsable de l'UPY et Alain DELAGE, Maire de Ydes.

L'Unité Parkinson de Ydes est menacée de fermeture. Un collectif s'est constitué, afin de soutenir ce centre, situé sur le second bassin industriel du Cantal et lance une pétition à destination du Ministre de la Santé et des Solidarités, Olivier VERAN.

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE
LA COMMUNE SUR

LA PAGE FACEBOOK
[@mairiedydes](#)



SUR LE SITE
[ydes.fr](#)

NEW !!
LA MÉDIATHÈQUE A SA PROPRE
PAGE FACEBOOK
[@mediathequedydes](#)

LES RAMASSAGES DES ENCOMBRANTS ET DES DÉCHETS VERTS SONT PAYANTS

Pour les personnes qui souhaitent profiter de ce service, il leur sera demandé le versement d'une redevance annuelle fixée à 30 €.

Les personnes de plus de 80 ans bénéficieront de la gratuité du service.

Par ailleurs, une tarification pour volume important est mise en place, à savoir 50 € pour camion complet et 30 € pour un demi camion.

Un règlement municipal est disponible en Mairie.

ENCOMBRANTS

Ils doivent être impérativement triés en trois catégories (bois, ferraille, divers).

Dates de ramassage, les mardis :

29 Juin
27 Juillet
31 Août
28 Septembre
26 Octobre
30 Novembre
28 Décembre

DÉCHETS VERTS

Ils doivent être attachés en fagots et l'herbe doit être stockée dans des sacs non attachés.

Dates de ramassage, les jeudis :

08 et 22 Juillet
05 et 19 Août
09 et 23 Septembre
07 et 21 Octobre
04 et 18 Novembre

Brûlage des déchets - Rappel : Il est interdit de procéder au brûlage des déchets
Article 84 du règlement sanitaire départemental (RDS)

POINTS PROPRES

Rue de la Mine (devant la Salle de Tennis couvert)
et Place des Tilleuls (derrière la Mairie).

Lieux-dits : Ancienne Gare de Lagnac, Fanostre,
Trancis, Fleurac et Ydes-Bourg.

ORDURES MÉNAGÈRES

Ydes-Centre / Fanostre / Lagnac :
tous les mardis matins

Les hameaux : tous les mercredis matins

Préservez l'environnement, utilisez les points verts et la déchetterie, pas la nature !

Respectez l'environnement des points verts.

Il est interdit de déposer des détritrus au pied des containers.



Cette loi reformule les objectifs et va en effet plus loin concernant la réduction des déchets, à l'horizon 2020-2025 :

- Réduire de 30% les quantités de déchets admis en installation de stockage en 2020 par rapport à 2010, et de 50% en 2025 ;
- Augmenter la quantité de déchets faisant l'objet d'une valorisation sous forme de matière, notamment organique, en orientant vers ces filières de valorisation, respectivement, 55 % en 2020 et 65 % en 2025 des déchets ;
- Augmenter la valorisation énergétique des déchets non valorisables sous forme matière et résultant d'une opération de tri réalisée dans une installation prévue à cet effet ;
- Favoriser la gestion des déchets à proximité de leur point de production ;
- Réduire de 10% les quantités de Déchets Ménagers Assimilés ;
- Développer le tri à la source des déchets organiques, jusqu'à sa généralisation.

La Feuille de Route Économie Circulaire (FREC) concerne ainsi tous les acteurs et donne le cap :

Pour les Collectivités locales, il s'agit de faciliter le déploiement de la tarification incitative de la collecte des déchets, élaborer un référentiel de bonnes pratiques et d'outils pour lutter contre les dépôts sauvages de déchets, adapter la fiscalité pour rendre la valorisation des déchets moins chère que leurs éliminations et garantir le respect des règles du jeu en simplifiant les contraintes pour les autorités chargées de la police des déchets.

Pour les citoyens et consommateurs, il faut simplifier et harmoniser les règles de tri des déchets et déployer dans les collectivités volontaires des dispositifs de « consigne solidaire ».

C'est dans ce cadre que la commission environnement du Conseil Communautaire a lancé une nouvelle étude d'optimisation du Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets préalable à la mise en place de la tarification incitative, à la prise en compte des biodéchets et à l'analyse de la redevance spéciale.

Pour être efficace dès maintenant la commission s'est prononcée pour la création d'un poste d'ambassadeur du tri sous la forme d'un service civique.

L'ambassadeur du tri ou animateur tri est un lien essentiel entre les usagers et le service de collecte des déchets. Il a pour mission d'informer et d'inciter les habitants à trier correctement leurs déchets (recyclable, verre, papier, encombrant, pile et encre) dans le cadre d'une politique environnementale et de développement durable.

DECES

Personnes domiciliés à Ydes :

Hubert TONDUT, domicilié à Trancis, décédé le 11 Août 2020 à Ydes

Jean Baptiste PALLUT, domicilié Place Georges Pompidou, décédé le 10 Décembre 2020 à Bort-les-Orgues

Claude PALLUT, domiciliée 8 Place Georges Pompidou, décédée le 15 Décembre 2020 à Bort-les-Orgues

Frédéric FAUCHER, domicilié à Lagarde, décédé le 19 janvier 2021 à Ydes

Bernard BONHOMME, domicilié Rue des Myosotis, décédé le 07 Février 2021 à Ydes

Gilles TREMOUILLE, domicilié 14 Rue du Dr Basset, décédé le 28 Février 2021 à Ydes

Raymond SAUVEUR, domicilié 38 Rue Paul Doumer, décédé le 08 Mars 2021 à Aurillac

Jean HEZARD, domicilié Lotissement du Stade, décédé le 20 Mars 2021 à Ydes

Louissette PESEYRE veuve MAZZOLENI, domiciliée 20 Rue de la Fontaine à Fanostre, décédée le 30 Mars 2021 à Aurillac

Jacqueline GUILLAUME veuve BROQUIN, domiciliée 22 Rue du Puy de Guéry, décédée le 05 Mai 2021 à Aurillac

Fabrice FARTELJ, domicilié 9 Rue Jean Cinier, décédé le 28 Mai 2021 à Ydes

Résidents EHPAD la Sumène / Unité Parkinson :

Robert ROCHE, décédé le 08 Janvier 2021 à Ydes

Pierre GOBBI, décédé le 12 Janvier 2021 à Mauriac

Raymond CARLES, décédé le 14 Janvier 2021 à Ydes

Augusta NOËL veuve JUILLARD, décédée le 16 Janvier 2021 à Ydes

Danièle BATISSE veuve TOUZAC, décédée le 20 Janvier 2021 à Ydes

Françoise BOUSSEYROL veuve BOURDOUX, décédée le 28 Janvier 2021 à Ydes

Claire CHANROUX veuve BENOIT, décédée le 06 Février 2021 à Ydes

Marie BESSON, décédée le 15 Février 2021 à Mauriac

André BCEUF, décédé le 11 Mars 2021 à Ydes

Catherine JABIOL veuve LAFONT, décédée le 30 Mars 2021 à Ydes

Simone GOUTTEBROZE veuve VALLON, décédée le 17 Mai 2021 à Ydes

MARIAGES

Christine SALESSE et Dominique ARRESTIER, le 18 Décembre 2020

Simone RABEIX et Gérard TERNAT, le 20 Février 2021

Marie-Pierre GROS et Laurent LE PAGE, le 15 Mai 2021

NAISSANCES

Antoine CORDIER, né le 07 Février 2021

Nheyo CLOU, né le 12 Avril 2021

D'autres naissances ont eu lieu sur la commune mais afin de respecter la volonté des familles, nous ne pouvons publier les avis ici.

EXPRESSION LISTE « RÉUSSIR ENSEMBLE »

Bonjour à vous amis de YDES.

Déjà un an de mandature et un premier bilan. Que dire ou que penser des actions promises par l'équipe en place ? Vous comme YDES réussir ensemble attendons des actions concrètes et réalistes de la part de notre municipalité, en accord avec sa profession de foi. Où en est la transparence si souvent évoquée dans la déclaration d'intention de l'an passé ? Comment appliquer une politique budgétaire de démocratie participative en fonction de l'attente des concitoyens sachant qu'il ne nous est pas permis de diffuser de documents concernant les finances et le budget de la commune ?

Au chapitre artisanat commerce et service, quels projets sont prévus pour dynamiser et valoriser notre commune ? Sachant que, en raison de la loi Notre, les terrains de la zone Nord ont été rétrocédés à la communauté de communes pour un euro symbolique.

Au chapitre de la santé espérons que le service de l'unité parkinson ne vienne pas à disparaître. Nous présentons nos sincères félicitations aux intervenants du pôle santé en espérant qu'il s'agrandisse dans les mois qui viennent pour le grand bien de tous. Pourquoi ne pas suivre une idée de notre part, d'une création de résidence pour personnes âgées autonomes.

Au chapitre de l'environnement et du cadre de vie, comment justifier de la non intervention de la police de l'eau suite à des rejets d'égouts dans notre rivière la Sumène ? Rejets provoqués par une faille de notre station d'épuration. Planter des arbres sur la commune pour ombrager, rafraichir et purifier l'air et en même temps couper des arbres dont certains BICENTENAIRES sans raison apparente !!

Au chapitre sports et loisirs, Pourquoi faire des différences budgétaires en fonction de la pratique de certains sports ? Afin de vous tenir informés nous mettons à votre disposition sur Facebook notre site YDES REUSSIR ENSEMBLE. Merci de nous faire part de vos éventuels commentaires et suggestions. L'équipe réussir ensemble vous souhaite de beaux jours à venir. Avec toute mon amitié.

Christian MAURIO

FONCTIONNEMENT DE LA STATION D'ÉPURATION

Concernant l'affirmation de Mr Maurio Christian relative à la non-intervention de la police de l'eau, suite à un rejet dans la rivière de la Sumène, voici la réponse de Mme la Sous-Préfète, qui confirme avoir pris l'attache des services de la DDT et qui apporte les précisions suivantes :

Un contrôle a été effectué le 29 avril par Mr Manhes, Inspecteur de l'environnement auprès de l'Office Français de la Biodiversité (OFB). A cette occasion, il n'a été constaté aucune mortalité de poissons ni d'invertébrés en aval du rejet du déversoir d'orage et seulement une présence de macrodéchets au droit du rejet. L'agent de l'OFB avait rencontré Mr Le Maire ce même jour pour l'informer de la situation.

Une réunion de travail a eu lieu avec les services de la DDT (Mr Roger Barrier), la MAGE, l'Agence de l'Eau et la Municipalité. Cette dernière a été l'occasion de tracer un historique des dossiers d'assainissement et d'examiner les points à améliorer sur le fonctionnement du système d'assainissement d'Ydes et notamment l'amélioration du fonctionnement des réseaux. Depuis, la municipalité a pris l'attache de l'agence « Cantal Ingénierie et Territoires » (CIT) du Conseil départemental du Cantal afin qu'elle l'assiste pour la réalisation de ces travaux.

Enfin, nous ne pouvons que déplorer l'incivisme des usagers quant au rejet de serviettes hygiéniques ou lingettes diverses qui sont jetées via les toilettes, dans des lieux où elles ne devraient pas se retrouver.

INCIVILITÉS

N'EN JETEZ PLUS !

- lingettes de tous types et serviettes jetables, en papier ou textile ;
- serpillières, franges etc. ;
- protections féminines (tampons + applicateurs + emballage, serviettes hygiéniques...) ;
- préservatifs, cotons tiges, couches pour bébés ;
- huiles de vidanges, solvants, fonds de peinture, acides et produits chimiques ;
- produits phytosanitaires de jardin et notamment les désherbants. Autres (Collants, etc.).



Tous ces produits doivent être mis dans votre poubelle ou apportés dans des centres spécialisés (déchetterie ou autres) mais surtout pas évacués dans vos WC, éviers ou siphons de vos garages.

Pourquoi ?

Ces produits entraînent des problèmes au niveau des réseaux d'assainissement et des stations de dépollution. Ils s'agglutinent dans le réseau des eaux usées, et peuvent obturer les canalisations, impliquer des remontées d'odeur et bien d'autres désagréments tant chez l'usager (coût de débouchage élevé) que sur les réseaux d'assainissement et les stations de dépollution.

Finalement, ces produits vont engendrer des coûts supplémentaires d'exploitation qui seront un jour ou l'autre répercutés sur la facture de chaque abonné.



Nous souhaitons également faire un petit rappel concernant notre cadre de vie qu'il nous appartient de préserver. De nombreuses incivilités sont constatées et nous comptons sur la responsabilité de chacun pour régler ces désagréments :

- des stationnements abusifs qui peuvent entraîner une mise en cause en cas d'accident ;
- des tags sur les installations sportives ;
- des plantations envahissantes qui masquent la visibilité à proximité des carrefours ou réduisent la largeur de circulation sur les trottoirs ;
- des manquements liés au tri sélectif qui entraînent un coût supplémentaire lorsqu'il n'est pas fait correctement au lieu d'une recette par le biais de la chaîne de recyclage ;
- des aboiements répétés qui viennent perturber la tranquillité d'une cité ;
- le non-respect des limitations de vitesse en agglomération qui peut mettre en péril la sécurité des enfants ou des piétons ;
- des déjections canines sur les parterres de fleurs aménagés avec soins par nos services techniques.

Merci de votre compréhension et de votre coopération.

MAIRIE D'YDES

10 Place Georges Pompidou 15210 Ydes
La Mairie est à votre service au 04 71 40 82 51 / Fax : 04 71 67 91 75
e-mail : mairie@ydes.fr
Horaires :
les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
les mardi et samedi de 9h00 à 12h00
Serge CABECAS, Nathalie NUREAU, Véronique GALVAING, Isabelle FAUX, Yves CHEYMOL et Philippe CRUMEYROLLE sont là pour vous accueillir et vous guider.
Directrice générale des services : Sandrine LIADOUZE
Bien sûr, le Maire et les membres du Conseil Municipal restent à votre entière disposition dans leur quartier, à la Mairie, pour toute demande de votre part. Des permanences sont assurées. Leurs dates sont inscrites en temps utile dans la presse.

CYBERCENTRE

Place Georges Pompidou 15210 Ydes
Tél : 04 71 40 83 51
CyberCentre est ouvert en libre accès et s'adresse à toutes les personnes ayant la volonté de s'initier ou de se perfectionner en informatique. L'utilisation des postes est gratuite, seules les impressions nécessitent une participation.
Horaires : du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30,
Un samedi sur deux de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

MEDIATHEQUE

11 Rue du Docteur Basset, Ydes. Tél : 04 71 40 84 87
Horaires :
Mardi, Mercredi et Vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Jeudi de 14h00 à 18h00 / Samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Prêt de livres et revues, CDROM, DVD, Jeux.
Un coin « Enfants » leur est réservé.

SERVICE « PROXIMITE SENIORS »

Aide aux Personnes âgées isolées
Activités collectives de loisirs (à Lagnac, transport en bus)
Jeux de société, activités manuelles, danse, ateliers pâtisserie, célébrations diverses, sorties à la journée ou ½ journée.
Activités physiques (à Lagnac, transport en bus)
Gymnastique douce et activités physiques qui visent à améliorer l'équilibre et prévenir les chutes.
Transport accompagné : Sur simple appel téléphonique, possibilité de vous faire accompagner au Supermarché, à la Banque, à la Poste, à la Mairie, à la Pharmacie, etc., ou bien visiter de la famille, des amis hospitalisés, etc.
Visites à domicile : Pour celles et ceux qui ne souhaitent pas participer aux activités collectives : marche, livraison d'ouvrages de la Médiathèque, échanges.
Pour tout renseignement, contacter Mme Delphine BOYER au 06 82 24 52 07
SERVICE GRATUIT

ECOLE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

Groupe Scolaire La Fayette, Rue Victor Hugo, Ydes.
Tél : 04 71 67 90 96
Directeur : M. Jean-Luc PERRIER
Horaires :
lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
Garderie (gérée par Familles Rurales du Cantal – 04 71 40 39 50) :
lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h00 à 8h20 et de 15h45 à 18h30
mercredi de 7h00 à 18h30
Activités périscolaires (gérées par Familles Rurales du Cantal) :
lundi, mardi et jeudi de 16h00 à 17h00
Transports : à partir des différents lieux-dits de la Commune, un ramassage des enfants est organisé pour les conduire aux écoles maternelle et élémentaire.
Renseignements auprès de la Communauté de Communes Sumène-Artense, à Saignes, organisateur de ces circuits.
Tél : 04 71 40 62 66.

COLLÈGE

Collège Georges BRASSENS, Rue Victor Hugo, Ydes.
Tél : 04 71 40 83 66
Principale : Mme Martine LOMBARD
Horaires :
lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
mercredi de 8h00 à 12h00
Transports : Ramassage assuré par la C.C.S.A., à Saignes.
Tél : 04 71 40 62 66

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Enfants de 3 à 11 ans (scolarisés)
Groupe Scolaire La Fayette – Rue Victor Hugo, Ydes.
Gestion : Fédération Familles Rurales du Cantal - Tél : 04 71 40 39 50
Horaires (Vacances scolaires) : du lundi au vendredi de 07h15 à 18h30

CINEVOX

Rue du 11 Novembre, Ydes. Tél : 04 71 68 14 40
Séances les samedis à 21h00

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUMÈNE-ARTENSE

Mairie 15270 Champs-sur-Tarentaine.
Tél : 04 71 78 72 55
Horaires : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Services Techniques 21 Rue Calalet 15240 Saignes.
Tél : 04 71 40 62 66
Horaires : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Directeur : Paul LEVERBE

ESPACE FRANCE SERVICES

4 Rue du Docteur Basset 15210 Ydes (transfert de compétence à la C.C.S.A.)
La Maison des Services au Public est ouverte à tous.
Tél : 04 71 40 87 31
Horaires : les lundi, mardi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00,
les mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00.
De très nombreux organismes concrétisent leur présence grâce à des permanences (AFORMAC, ASeD, Caisse de Retraite, Mission Locale, CDAD) ou par point visio-public (CAF, Pôle Emploi, MSA, CARSAT, Caisse de Retraite)

OFFICE DE TOURISME SUMÈNE-ARTENSE

6 Place de l'Eglise 15270 Champs-sur-Tarentaine.
Tél : 04 71 78 76 33
Du 16 Juin au 13 Septembre : tous les jours (sauf le dimanche après-midi)
de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 18h00
Du 15 Septembre au 14 Juin : Fermé les samedi et dimanche.
Fermetures exceptionnelles les 1er janvier, 1er et 11 novembre, 25 décembre
de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION RURALE DES EAUX DU FONT MARILHOU – S.I.D.R.E.

Rue de la Mine 15210 Ydes. Tél : 04 71 40 81 20
Horaires : du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

« ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE YDES »

Le bulletin d'information de la Commune de Ydes
Parution : juin 2021

Directeur de publication : Alain Delage, maire

Conception et rédaction : Cloïlde Juillard, Céline Bossard

Crédits photos : Commune de Ydes, CCSA, M. Mazzi, M. Pavoni
et « Ydes et ses environs »

Conception et impression : LA HUPPE Communication sur papier PEFC
Dépôt légal : en cours